

**Communiqué de presse
18 mars 2025**

Aux représentant-e-s des médias

Des préaux d'école plus verts, plus accueillants et plus inclusifs

Les préaux d'écoles jouent un rôle déterminant dans les rythmes et apprentissages scolaires par leur capacité à offrir un espace dédié à la liberté de mouvement et aux échanges. Lieux centraux pour la vie des quartiers, ils favorisent la cohésion sociale. Constituant parfois des îlots de chaleur, ils méritent d'être réaménagés. Plusieurs mesures sont mises en place, grâce au soutien de la fondation suisse pour la santé Radix. Le Conseil municipal a par ailleurs voté un crédit pour étudier la végétalisation de 9 préaux.

Protéger en priorité les groupes sociaux les plus vulnérables, revaloriser le cadre de vie, créer des espaces conviviaux et accroître la résilience urbaine face aux risques liés au dérèglement climatique font partie des objectifs de la Stratégie climat. Repenser l'aménagement des préaux d'écoles répond à ces enjeux, mais permet également d'amener la nature en ville et aux enfants, de proposer des jeux différents, favorisant l'inclusion et la cohésion sociale, ou encore de pouvoir faire classe à l'extérieur.

Multiplication des actions

Lieux prioritairement destinés aux élèves pour les récréations et les activités parascolaires sur le temps scolaire, les préaux sont aussi des zones d'activités et de rencontre pour les familles, les personnes âgées et les jeunes, en dehors des horaires scolaires, le soir et le week-end. La Ville de Genève mène plusieurs projets, allant de la plantation d'arbres isolés au réaménagement complet, afin d'arboriser et ombrager ces lieux très minéraux et fortement bitumés. Dès 2020, le Service des espaces verts (SEVE) et le Service des écoles (ECO) ont identifié des lieux où des plantations pouvaient être réalisées rapidement. 187 arbres ont ainsi été plantés, par exemple à Chandieu (12), Cité-Jonction (26), Hugo-de-Senger (5), Le-Corbusier (11), ou encore à Trembley (14). « On constate que les épisodes de canicule débordent de plus en plus sur l'année scolaire. Les enfants vont y être confrontés davantage à l'avenir et il est de notre responsabilité d'adapter leur environnement pour que le temps passé dans la cour d'école se déroule dans de bonnes conditions, notamment pour préserver leur santé. Cela a constitué l'une des priorités de cette législature », explique Alfonso Gomez, conseiller administratif en charge de l'environnement.

Implication de tous les acteurs

Quatre directions d'écoles ont répondu à l'appel à candidature de la fondation Radix de promotion de la santé, afin de participer à leur programme « cour verte » et bénéficier d'un soutien financier de 40'000 francs. Le SEVE et ECO fournissent une partie du financement et le soutien technique, en collaboration avec la Direction du patrimoine bâti (DPBA), pour traduire et concrétiser les projets imaginés par les équipes enseignantes et les enfants.

Cette démarche participative est en phase de concrétisation. Les préaux des écoles De-Chateaubriand et de Necker sont en chantier, et ceux de l'avenue du Mail et des Croupettes bénéficieront d'aménagements durant les vacances scolaires de Pâques 2025. Trois autres écoles (Sécheron, Pré-Picot et XXXI-Décembre) verront leurs préaux réaménagés à l'été 2025, avec des plantations prévues durant l'hiver 2025-2026. Les travaux consisteront à enlever des surfaces goudronnées, remplacées par des copeaux de bois pour créer des zones à la fois plus conviviales et perméables. En tout ce sont plus de 60 nouveaux arbres qui seront plantés et plus de 70 troncs d'arbres, issus de la forêt du Bois-des-Frères, seront réutilisés et serviront d'assises et d'éléments ludiques et décoratifs.

« L'objectif est non seulement climatique, mais aussi pédagogique », relève la Maire, Christina Kitsos, en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. « Il s'agit d'un changement de paradigme visant à mettre en œuvre des jeux moins dirigés, plus inclusifs, permettant d'autres interactions, laissant davantage libre cours à l'imagination et à la créativité. » Le processus est novateur sur le plan démocratique puisqu'il intègre la participation des enfants eux-mêmes, ainsi que les équipes enseignantes et les associations de quartier, dans le processus. « La participation est au cœur des droits des enfants. Prendre en compte leur voix, c'est renforcer le bien-vivre ensemble », salue Mme Kitsos. L'inauguration des 4 premiers préaux réaménagés est prévue en mai 2025. Une invitation aux médias suivra.

Moins de bitume, plus de nature

A terme, il est prévu que la quasi-totalité des préaux d'écoles primaires en Ville de Genève soient rénovés. 9 ont été identifiés comme prioritaires par la DPBA. Ils font l'objet d'un crédit d'étude déposé par le Conseil administratif en 2023 et accepté par le Conseil municipal en 2024, afin de procéder à leur reconfiguration et à leur végétalisation. Il s'agit des écoles De-Budé, des Crêts, des Croupettes, du Mail, de Micheli-du-Crest, de la Roseraie, des Vollandes, de Geisendorf (Central et Faller) et de Saint-Antoine. La réalisation des chantiers débutera en 2027, par étapes. Par ailleurs, dans le cadre des rénovations complètes de groupes scolaires, les préaux sont également transformés et végétalisés. Cela concerne 6 préaux, dont l'école Liotard en cours de rénovation et d'extension. « La végétalisation des préaux des écoles contribue à renforcer les réseaux écologiques et la biodiversité au centre-ville, tout en offrant aux élèves des espaces conviviaux et une nature qualitative de proximité. Il s'agit de transformer des îlots de chaleur en îlots de fraîcheur », conclut Frédérique Perler, conseillère administrative en charge de l'aménagement.

Contacts pour les médias :

Anne Bonvin Bonfanti
Département des finances, de l'environnement et du logement
022 418 22 43 ou 079 594 1492, anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch

Christiane Pasteur
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
022 418 49 22 ou 076 358 73 86, christiane.pasteur@geneve.ch

Anaïs Balabazan
Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
022 418 20 53, anais.balabazan@geneve.ch